Commune de DOMAZAN .fr

Sé Dis Que

N° 775 du 01 juin 2020

INFRACTION a l'URBANISME Commune de DOMAZAN

Par décision du 10 mai 2019 n°19/995, le Tribunal Correctionnel de NIMES, sur demande la Commune de DOMAZAN, a déclaré coupable D.A des faits qui lui sont reprochés :

-Exécution de travaux non autorisés par un permis de construire
-Infraction aux dispositions du PLU et du POS
-Exécution irrégulière de travaux soumis à déclaration préalable
-Condamne D.A au paiement d'une amende de 1000 euros

- **Ordonne avec exécution provisoire la régularisation de la construction …. Sous astreinte de 250€ par jour de retard …**
- **A défaut de régularisation à l'issue de ce délai maximum total 6 mois, ordonne la destruction complète de la construction et la remise en état des lieux et dit que la commune de Domazan pourra faire procéder d'office à tous travaux nécessaires à l'exécution de la décision de justice aux frais et aux risques du bénéficiaire des travaux irréguliers**

-Ordonne la publication du présent dispositif dans le MIDI LIBRE et la GAZETTE aux frais de Monsieur D.A ainsi que son affichage en mairie.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de **septembre 2020** auront lieu du **02 au 20 juin 2020** auprès de l'accueil de la Mairie.

Les enfants nés entre le **1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017** et non encore scolarisés sont concernés, ainsi que ceux nouvellement installés sur le village et déjà scolarisés.



Les parents doivent présenter :

- **Un justificatif de domicile**
- **Une copie du livret de famille**
- **Le carnet de santé avec les vaccinations à jour**
- **Pour les enfants déjà scolarisés, un certificat de radiation de l'école précédente**.

À l'issue de cette inscription, **Monsieur Henri POITEVIN**, Directeur de l'école primaire de Domazan, recevra les parents à l'école pour l'admission définitive.

Cette entrevue s'effectuera par le biais d'un rendez-vous pris par vos soins auprès du Directeur au **04.66.04.73.74**

En parallèle, un dossier concernant les temps périscolaires (garderie et restauration scolaire) vous sera également envoyé. Il est à rapporter avant le 20 juin en mairie.

Attention: en raison du contexte actuel lié au covid-19, l'accueil de la Mairie se fait uniquement le lundi, jeudi, vendredi et samedi matin. L'organisation des temps scolaires et périscolaires est en cours de réflexion pour la rentrée 2020-2021.

MAIRIE DE DOMAZAN
2 Avenue des Miougraniers
Tél : 04 66 57 03 28
Fax : 04 66 57 09 74

mairie-domazan@wanadoo.fr
www.domazan.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi/ Jeudi / vendredi
9h00/12h00
Samedi 9h00/11h30

SE DIS QUE n °775

Directeur publication :
Louis DONNET

Rédaction et mise en page :
Nathalie LEFRANC

Une info à publier ?
communication@domazan.fr

Agence Postale Communale de Domazan
2 Av des Miougraniers
04 66 04 01 74
Lundi/ Jeudi / vendredi
9h00/12h00
Samedi 9h00/11h30

Nouveau Conseil Municipal



Qui est qui ?

En haut, de droite à gauche : André Crouzet (1er adjoint), Louis Donnet (Maire), Aurélie Cappeli (2ème adjointe), Dominique Reuter, Pasacale Steemers (4ème adjointe), Robin Louche, Christine Crepel, François Astier.

En bas, de droite à gauche : Laurent Senot, Muriel Gaffet, Jean- Bastiste Mangin (3ème adjoint), Benoît Fabre, Benoît Dijon, Ghassan Fayad, Valérie Castan-Collomb

Le prochain conseil se tiendra le 12 juin au foyer municipal à 20h30

NUMÉROS UTILES

Police Secours 17
Pompiers 18
Gendarmerie Aramon
04 66 57 03 53
Police Intercommunale de nuit
06.37.65.44.27
Enfance Maltraitée
0800 05 41 41
Centre Antipoison
04 91 75 25 25
SAUR 04 30 62 10 00
ENEDIS Dépannage
09 726 750 30
GRDF Dépannage
0800 473 333
SMICTOM
0800 82 10 10
Télécom Dérangement
10 13

Médiathèque.
04 66 04 73 73
mediatheque@domazan.fr
Horaires
Mardi, Mercredi, Jeudi,
9h-12h/13h-18h

SMICTOM :
INFORMATION Suppression second tour collecte bac vert

En ce contexte de crise sanitaire, le SMICTOM Rhône-Garrigues a su mobiliser au quotidien ses équipes pour assurer au mieux son service essentiel de collecte des déchets en porte à porte.
Depuis lundi 4 mai 2020, nous avons, de plus, réouvert les 4 déchèteries de notre territoire.
La disponibilité du personnel très fortement sollicité dans cette période (mises aux repos obligatoires, salariés en charge d'enfants, salariés fragiles ou malades), ne nous permettra pas d'assurer la collecte hebdomadaire supplémentaire du bac vert (initialement en place du 1er lundi de juin au dernier samedi de septembre).
Nous avons donc décidé de la **suppression du second tour de collecte du bac vert pour la campagne d'été 2020**

Déchèteries

Pour les particuliers et les professionnels : du lundi au samedi inclus, 8h30 -11h45/14h -17h15. Entrée limitée à 6 véhicules.
Carte d'accès obligatoire
La fermeture des sites aura lieu, quel que soit le nombre de véhicule en attente.
Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes modalités en consultant domazan.fr ou smictom-rhonegarrigues.fr


ARRÊTONS LES VIOLENCES

COVID-19 INFORMATION

VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES

17 En cas d'urgence, composer le 17 pour contacter **la police ou la gendarmerie.** Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un SMS au 114,** un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

3919 Composer le 3919 pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

115 Composer le 115 (SAMU SOCIAL) pour obtenir **un hébergement** d'urgence.

! **Plateforme de signalement** en ligne ***arretonslesviolences.fr*** ou ***www.service-public.fr*** pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique.

Je trouve mon association locale : Afin d'apporter une réponse adaptée aux victimes de violences conjugales pendant cette période de confinement sanitaire, liste des associations et n° de téléphone à votre disposition sur le site **www.gard.gouv.fr**

119 Composer le 119, si vous êtes témoin, même auditif, **de violence commise sur un enfant.** Cela vaut également pour les enfants et adolescents en situation de risque pour eux même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

PRÉFET DU GARD

Pour être au courant,

Plusieurs réseaux, à vous de choisir le votre :

- **Domazan.fr**
- **Twitter.com/MairieDomazan**
- **Facebook.com/MairieDomazan**